

Bs HAA
57/13

MATÉRIAUX
POUR
L'HISTOIRE PRIMITIVE ET NATURELLE
DE L'HOMME

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

— FONDÉE PAR M. G. DE MORTILLET, 1865-1868 —

dirigée par

E. CARTAILHAC ET E. CHANTRE

HISTOIRE DE LA SCIENCE
LES PREMIERS TRAVAUX
SUR
LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES
PAR
M. E. CARTAILHAC

PARIS

CH. REINWALD, LIBRAIRE

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1886

PRINCIPAUX COLLABORATEURS DES MATÉRIAUX

- MM. A. ARCELIN, à Saint-Sorlin (Saône-et-Loire).
G. D'AULT-DUMESNIL, à Abbeville (Somme).
DE BAYE (LE BARON), à Paris.
E. BEAUVOIS, à Corberon (Côte-d'Or).
Dr BLEICHER, à Nancy.
MARCELLIN BOULE, à Toulouse. }
Dr BORDIER, Professeur à l'École d'anthropologie de Paris.
CAZALIS DE FONDOUCE, à Montpellier.
|PAUL DU CHATELLIER, château de Kernuz par Pont-l'Abbé (Finistère).
CHAUVET, à Ruffec (Charente).
DALEAU, à Bourg-sur-Gironde.
Dr FAUDEL, à Colmar.
GIRARD DE RIALLE, Directeur des archives au ministère des affaires
étrangères, Paris.
GAUTIER, à Lyon.
Dr ERNEST HAMY, Conservateur du musée ethnographique du Trocadéro.
LOUIS LARTET, Professeur à la Faculté des sciences de Toulouse.
Dr MANOUVRIER, Professeur à l'École d'anthropologie de Paris.
Dr MARION, Professeur à la Faculté des sciences de Marseille.
LUD. MARTINET, à Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).
GABRIEL DE MORTILLET, à Saint-Germain-en-Laye.
ADRIEN DE MORTILLET, — — —
MARQUIS DE NADAILLAC, correspondant de l'Institut, à Paris.
PERRIN, à Chambéry.
PIETTE, Juge à Angers.
PILLOY, à Saint-Quentin (Aisne).
A. DE QUATREFAGES, de l'Institut, Professeur au Muséum, Paris.
RAMES, Géologue à Aurillac (Cantal).
PH. SALMON, Vice-Président de la Commission de conservation des monu-
ments mégalithiques, à Paris.
Dr TESTUT, Professeur à la Faculté de médecine de Lille.
Dr PAUL TOPINARD, Professeur à l'École d'anthropologie de Paris.
ZABOROWSKI, Publiciste à Thiéys (Seine).
-

EXTRAIT DE LA REVUE
MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE PRIMITIVE DE L'HOMME

3^{me} Série — Tome III — 1886 — Mai

HISTOIRE DE LA SCIENCE

LES PREMIERS TRAVAUX SUR LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

PAR M. E. CARTAILHAC¹

La plus ancienne mention détaillée de nos monuments en pierre brute se trouve dans Rabelais. « Pantagruel, dit-il, vint à Poitiers pour estudier ; auquel lieu, voyant que les escholiers estoient aucunes fois de loisir et ne savaient à quoy passer le temps, en eut compassion. Et ung jour, print d'un grand rochier une grosse roche ayant environ de douze toises en quarré, et d'épaisseur quatorze pans, et la mist sur quatre piliers au milieu d'un champ, bien à son aise, affin que lesdictz escholiers, quand ils ne sauraient aultre chose faire, passassent temps à monter sus ladicte pierre, et là banqueter, à force, flacons, jambons et pastés, et escrire leurs noms dessus avecques ung cousteau ; et de présent, l'appelle-on la pierre-levée. »

L'illustre curé de Meudon avait évidemment entendu les récits populaires qui circulent encore aujourd'hui. De son temps, les Danois seuls se doutaient d'une meilleure explication de ces pierres gigantesques. En 1555, Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, dans son ouvrage *De gentibus septentrionalibus*, croyait reconnaître en elles les tombeaux des Goths et des Suèves.

Cent ans plus tard, un rescrit du Roi de Danemark et de Norvège, Christian IV, ordonnait aux évêques de ces royaumes de recueillir tout ce qui pouvait servir à éclaircir l'histoire locale et nationale, et entre autres la description de tous les monuments et tombeaux anciens, avec les traditions qui s'y rattachent.

¹ Ce travail est un chapitre de l'ouvrage de M. Cartailhac, *la France préhistorique*, destiné à la Bibliothèque scientifique internationale.

Quelques années après, le roi d'Angleterre, Jacques I^{er}, chargeait un célèbre architecte, Jones Inigo, de rechercher par qui et dans quel but avait été bâti l'alignement circulaire et complexe de Stonehenge ; J. Inigo, dont nous avons le rapport imprimé, déclare que « c'était un temple romain dédié à Coelus, le père des dieux, et bâti dans le style toscan ! »

Il faut réserver nos sourires pour la théorie d'un géographe anglais, et pour celle d'un physicien français. Guillaume Camden, ayant beaucoup vu, supposait que toutes ces étranges antiquités de la Grande-Bretagne avaient été faites sur le lieu même, avec du sable, de la chaux, du vitriol, et enfin quelque matière grasse et onctueuse pour lier ensemble et incorporer les autres ingrédients.

Deslandes appartient au dix-huitième siècle. Dans son *Traité sur des arrangements singuliers de pierres, qu'on trouve en différents endroits de l'Europe*, il répond au voyageur allemand Jean-Georges Keyfler, qui attribue ces amas singuliers, les uns à des géants venus d'Afrique, les autres à des sorciers et des enchanteurs, ou même au démon. Mais qu'est-ce que ces géants, dit Deslandes, quelle route auraient-ils tenue ? Quel sujet les attirait en Europe ? Qu'est-ce que des sorciers ? Quelle force, quelle industrie, quelle habileté ne devaient-ils point avoir ? Et après tout qui les aurait rendus si habiles, si industriels, si forts ? Quel but, quel dessin pouvait avoir le démon ? Fait-il quelque chose sans la permission expresse de l'Être suprême, et Dieu à son tour fait-il quelque chose qu'il n'ait une raison suffisante et digne de lui, pour le faire ?

Deslandes n'admet ni les géants, ni les sorciers, ni le démon. Il entend tout expliquer par les causes naturelles. D'abord il précise de quelles pierres il s'agit, ce sont celles que l'on remarque aux environs de Vannes et d'Auray ; ce sont bien nos monuments préhistoriques. Puis il déclare que « ces pierres sont une suite et un effet des bouleversements que la terre a soufferts par ce grand nombre de déluges, de tremblements, d'inondations et d'incendies dont toute sa surface a été défigurée ; bouleversements qui sont encore plus remarquables dans les provinces maritimes que dans les autres : et ce qu'on s'imagine y apercevoir de régulier doit

être non seulement confondu dans le nombre infini de combinaisons irrégulières que produit le mouvement, mais en faire encore partie. »

Pourtant des idées vraiment justes étaient déjà publiées. En 1685, on avait découvert et fouillé avec soin à Cocherel, en Normandie, un ossuaire caché dans une crypte en grosses dalles brutes. On avait remarqué les os pointus qui avaient armé les lances, et les haches en pierre. Monfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, avait figuré cette sépulture qu'il n'hésite pas à attribuer aux anciens Celtes ou Gaulois, et qu'il compare avec beaucoup de sagacité aux tombeaux du même type déjà signalés dans le nord de l'Europe.

A la fin du siècle dernier, nous trouvons enfin une série d'ouvrages qui concernent plus ou moins nos monuments primitifs, mais qui ne sont pas tous ni toujours bien inspirés.

Le meilleur est le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus, dont le dernier tome parut en 1767. Là, point d'erreur grossière, point de dissertation fantaisiste, mais de très bons dessins et des descriptions exactes, soit des alignements, soit des tombeaux. « On voit, dit-il, que non seulement on rencontre ces monuments barbares sur les côtes de la mer; mais qu'on les trouve et même en grand nombre, à quarante lieues ou environ dans les terres, ce qui donne une nouvelle preuve du long séjour que ces hommes du Nord ont fait dans la Gaule; car enfin, ce n'est que de proche en proche, et par une succession de temps, qu'un peuple étranger abandonne les côtes pour avancer dans les terres. Mais enfin, la forme singulière de ce monument et d'autres pareils ne pouvant servir d'habitation, doit-elle être regardée comme un objet de culte? Quelle conjecture serait-il possible de hasarder à cet égard? Quelle idée pourrait être adoptée par la raison? On s'y perd, et le silence est le meilleur parti.... »

De la Sauvagère ne suivit pas fidèlement ces exemples, et sa *Description historique des pierres extraordinaires des environs de Vannes* (1770) est émaillée de conclusions sans preuves et elle est médiocrement illustrée.

Le grand d'Aussy se chargea de résumer tout ce que l'on savait sur *les anciennes sépultures nationales*; son Mémoire lu devant l'Institut le 7 ventôse an VII, publié dans les *Mémoires*, offre un grand intérêt.

C'est Legrand d'Aussy qui, le premier, établit une classification de nos monuments, et attribue un nom à chaque catégorie.

« Dans un sujet totalement neuf, et dont par conséquent le vocabulaire n'existe pas encore, dit cet auteur, je suis forcé de m'en faire un ; et quoique par mon droit je fusse autorisé à créer des mots, je préfère néanmoins adopter ceux que je trouve existants, surtout quand ils me donnent comme le bas breton l'espoir de représenter les anciennes dénominations gauloises. »

« En France où il existe des quantités immenses de piliers bruts, le peuple leur a donné les noms de *Pierre levée*, de *Pierre debout*, de *hautes bornes* et autres semblables, tous également vagues et impropres ; elles n'en ont point encore chez nos savants parce qu'aucun d'eux jusqu'à ce moment n'a entrepris de traiter ce sujet, et que ceux qui en ont parlé se sont contentés d'en indiquer quelques-uns.

« On m'a dit qu'en bas breton, ces obélisques bruts s'appellent *ar-men-ir* (la pierre longue). J'adopte d'autant plus volontiers cette expression qu'avec l'avantage de m'épargner des périphrases, elle m'offre encore celui d'appartenir à la France et de présenter à l'esprit un sens précis et un mot dont la prononciation n'est pas trop désagréable.

« Le citoyen Coret (La Tour d'Auvergne), *Origines gauloises*, parlant d'une de ces tables qu'on voit à Locmariaker, dit qu'en bas breton on l'appelle *dolmin*. Je saisis de nouveau cette expression qui comme les deux précédentes m'est nécessaire... J'adopte donc le mot de dolmine et je vais l'employer pour désigner les tables dont le parle. »

Voilà l'origine des mots menhir et dolmen qui devaient être universellement acceptés.

Legrand d'Aussy attribue les divers modes de sépultures que l'on rencontre sur le sol français à six âges différents : le premier âge comprend celles du temps où les Gaulois ne connaissaient point encore les métaux ; aux caveaux composés de pierres brutes on substitua les buttes tumulaires faites en terre rapportée. Ce second âge arriva tardivement, car il faut bien des siècles à des peuples à demi sauvages pour passer de l'état de barbarie à la connaissance et à la pratique de la métallurgie et des différents arts. Chez les nations anciennes, le

cuivre a été en usage avant le fer. Les collines sépulcrales avec objets en cuivre formeront le troisième âge de notre auteur. Au temps de la domination romaine, il y avait déjà plusieurs siècles que ces monticules n'étaient plus d'usage. Les Gaulois savaient depuis longtemps employer le fer, et Legrand d'Aussy, après avoir fait un rapide tableau de leur civilisation propre, conclut en ces termes : « Si, du temps où ils n'avaient que des tombeaux en pierres brutes dans lesquels ils déposaient des haches de cailloux, nous descendons par la pensée au temps dont je viens de tracer l'esquisse, que de milliers d'années ont dû s'écouler ! »

Telle est la théorie de l'archéologue français, évidemment en avance sur ses contemporains, et auquel je suis heureux de donner la place qu'il mérite dans l'histoire des progrès de la science. Son nom peut se placer à côté de celui de Goguet et de Jussieu parmi les fondateurs de l'archéologie et de l'ethnographie comparées.

En lisant son ouvrage on est surpris de voir qu'il n'a omis aucun des aspects de l'étude des sépultures primitives. Non seulement il rapporte et critique les descriptions données des pierres levées, des dolmens, des collines, etc., mais il a fait lui-même des recherches et des voyages dont il résume les résultats. Quelques pierres ont paru travaillées, il en parle comme nous le ferions nous-même : « On n'a donc eu d'autre moyen (et c'est ce que Caylux soupçonne) que d'employer, en guise d'instruments, une petite masse de pierre dure, de frapper avec cette sorte de marteau la partie du bloc qu'on voulait amincir, et, à force de coups, de patience et de temps, de parvenir ainsi à l'effiler, en brisant et pulvérisant, d'une manière insensible, les molécules de la surface. Plus on réfléchit sur tout ce qu'il devait en coûter de peines et de travaux pour transporter, pour tailler, pour planter ces effrayants monuments, presque toujours choisis dans les matières les plus dures et les plus lourdes que fournissait la contrée, plus on est convaincu que les architectes de ces temps barbares se formaient à plaisir des difficultés, pour avoir l'honneur de les surmonter. »

En parlant des *dolmens* Legrand d'Aussy dit que La Tour d'Auvergne Coret croit que ce sont des autels sur lesquels les Gaulois juraient leurs traités, et où les druides égorgeaient des hommes. Je rapporte cette opinion, dit-il, parce que mon devoir est de les faire

connaître toutes. Mais puisque M. Coret cite encore ici pour son autorité César, je le prierai d'observer... que nulle part il ne dit que des hommes fussent égorgés sur de grandes pierres.

Legrand d'Aussy n'a pas un instant d'hésitation : pour lui les galeries des *dolmines* prouvent qu'ils sont uniquement des chambres funéraires. Il ajoute que « ces masses imposantes et étranges devaient frapper singulièrement les hommes du canton. Quand, par l'effet successif des siècles, ils eurent perdu la mémoire de sa destination primitive, ils durent, dans leur étonnement, lui chercher une origine ; de là les noms de Roche aux fées et autres, de là les superstitions et les légendes. »

Legrand d'Aussy déplore que la découverte des tombeaux antiques, effectuée presque toujours par hasard et au cours des travaux agricoles par des ouvriers ignorants et insoucieux, ne profite guère à la science. N'espérons rien des chances du hasard, et ne comptons sur d'autres succès que ceux que nous devons à nos recherches, à nos travaux et à nos soins.

Dans un chapitre spécial il énumère les fouilles à faire dans les départements, et propose une méthode des travaux à exécuter sous la surveillance des délégués du gouvernement ; il entend que les chimistes et les anatomistes se joignent aux archéologues pour l'étude des épultures.

Enfin il réclame avec éloquence une place dans le Musée des monuments français que Lenoir venait de fonder, pour les monuments les plus anciens : « Je demande que tous les âges s'y trouvent, et spécialement ceux des temps primitifs. J'y veux menhirs, lécavènes, dolmines, dolmines en galerie, colonnades... que ce soient des tombeaux véritables, qu'on choisira parmi les plus beaux... qu'on puisse y voir le gisement des morts, leur position et tout ce qui les accompagnait... Quel autre musée en Europe présentera un spectacle aussi singulier, aussi piquant et aussi nouveau ?

« Et quel est le Français ou l'étranger qui, voyant réuni là ce que nulle part encore on n'a projeté de recueillir, ne s'empressera de le connaître, et n'accourra y étudier cette partie de notre histoire primitive, qui, d'ailleurs, est l'histoire commune de l'Europe ? »

Legrand d'Aussy ne devait pas être entendu de sitôt !

En revanche le roman de La Tour d'Auvergne, loin d'être jugé et condamné par ces justes observations critiques, fit fortune et eut sur les historiens de la première moitié de notre siècle la plus désastreuse influence.

Cambry, « né près d'un monument celtique, fut porté à faire des recherches sur les druides et leurs doctrines oubliées depuis deux mille ans ». Ce sont là ses expressions et elles dévoilent les tendances de son esprit. Pour lui point d'incertitude. Il a beau connaître la littérature de la question. Il s'en tient à cette conclusion que ces pierres réunies au nombre de sept et de douze, de trente, innombrables comme à Carnac, sont des thèmes célestes appartenant aux astres, aux planètes, au zodiaque, au cycle de trente ans adopté par les Druides, etc., etc.

« Si quelquefois, dit-il, on a trouvé des cendres ou des ossements sous les *dolmin*, ils y furent déposés par des hommes trompés, qui les prirent pour d'anciens tombeaux, et profitèrent d'un travail déjà fait pour préserver des injures du temps les restes précieux qu'ils ensevelissaient. »

« Je ne doute pas, dit-il ailleurs, que les *dolmin* qui rappelaient à la sainteté des engagements entre les hommes, n'aient été dans la suite des emblèmes de la vérité et de la religion du serment, et que les enfants n'aient été passés sous ces pierres, par une sorte de consécration. »

« Les *dolmin* ou tables de pierre, dit-il encore, furent évidemment le signe des traités passés entre les peuples, à des époques qui se perdent dans la nuit des temps; ils furent incontestablement l'emblème de l'union, de la stabilité, de l'immutabilité. »

Cambry admet que les différents peuples à des époques variées ont imité les monuments druidiques.

Il est passionné pour les druides et ne trouve pas de termes suffisamment enthousiastes pour célébrer leur prétendu sanctuaire, les pierres levées de Carnac, « le plus ancien, le plus grand monument du monde », selon les expressions de sa dédicace pompeuse à Sa Majesté impériale et royale: on était en 1805.

Cette même année l'Académie celtique avait pris naissance et elle se montra dès ses premiers travaux animée du même esprit. Cambry

fut son premier président, et La Tour d'Auvergne, mort au champ d'honneur, fut inscrit quand même à la tête de ses membres résidents.

Cependant au milieu des dissertations lyriques à la gloire des Celtes qui se seraient élevés au plus haut degré des sciences et des arts, et à la mémoire des druides, on rencontre dans les cinq volumes qu'a publiés cette Académie des ouvrages plus sérieux tels que l'inventaire des pierres celtiques de plusieurs régions.

Elle eut une existence éphémère, et en 1814 une société nouvelle se forma sous le titre de *Société royale des antiquaires de France*, et avec l'intention déclarée de réagir contre les écarts d'imagination. Dans ses Mémoires les travaux touchant les menhirs et les dolmens ne manquent pas, mais on ne cesse pas de les considérer comme des monuments du culte druidique.

L'élan d'ailleurs était donné; des notices spéciales se lisent dans certains annuaires des départements; les brochures se multiplient et des volumes entiers sont consacrés à ces sujets.

C'est la Bretagne qui fut l'objet des plus nombreuses publications et surtout le Morbihan. J. Mahé, chanoine de Vannes, publiait en 1825 un livre de cinq cents pages sur les antiquités de son pays. Il ne doute pas que les Venètes ne soient les auteurs de ces barrows, galgals, dolmens, menhirs, cromlechs, témènes, lichavens, roulers. .. qu'il décrit en passant en revue toutes les communes.

Il déclare que la tradition générale en France et en Angleterre est que ces dolmens sont des autels druidiques, et tout favorise cette opinion. Il affirme que les Gaulois immolaient des victimes humaines sur ces dolmens, souvent assez élevés pour faciliter à tout le peuple la vue des sacrifices, quelquefois situés en des lieux écartés, au sein des forêts obscures, sauvages, où tout inspirait une espèce d'horreur.

Telles sont les idées du digne archéologue; il pense comme La Tour d'Auvergne que les ossements humains découverts sous plusieurs dolmens ne prouvent rien en faveur de l'hypothèse que ce sont des pierres sépulcrales. Un certain nombre de trouvailles sont mentionnées dans son *Essai*, et elles auraient dû lui dessiller les yeux.

Après 1830 il se produisit en France un grand mouvement en faveur des études archéologiques. M. Guizot créa la place d'inspecteur des

monuments historiques. Le deuxième inspecteur fut Prosper Mérimée qui devait être un jour un de nos littérateurs les plus distingués. De 1834 à 1840 il fit plusieurs voyages dans nos différentes provinces, et ses rapports au ministre sont des modèles trop oubliés aujourd'hui. Ses notes d'un voyage dans l'ouest de la France font une large part à l'examen des monuments en pierres de la Bretagne ou de l'Anjou. « Le manque presque absolu de renseignements historiques condamne d'avance ces recherches à demeurer à peu près stériles ; mais il laisse la carrière ouverte à l'imagination. Aussi maint système s'est produit, plus ou moins ingénieusement inventé, rarement appuyé sur des observations exactes ; car, lorsqu'on part d'une théorie arrêtée à l'avance, on s'efforce involontairement d'y rattacher le fait au risque de le dénaturer.

« Je me suis efforcé de ne pas tomber dans de semblables erreurs, et dans les notes que j'ai l'honneur de vous soumettre, j'ai tâché de décrire exactement, laissant à d'autres le soin de présenter des explications quelquefois plausibles, mais toujours contestables. »

Dans son ouvrage, Mérimée est fidèle aux engagements de sa préface. Ses aperçus tranchent heureusement sur la manière des archéologues surannés de son temps. Son texte abonde en observations judicieuses.

Ainsi nulle part, sur aucun dolmen, il n'a vu ces rigoles dont on a tant parlé, pratiquées de main d'homme et destinées à l'écoulement du sang des victimes égorgées. Les cavités qu'il a remarquées sont naturelles. Les gens qui sculptaient des reliefs sur un pilier de la table des marchands à Locmariaker, ne manquaient pas d'instruments ni d'habileté pour creuser des rigoles efficaces.

Ailleurs, Mérimée fait justice des théories légèrement émises sur les alignements, et aussi de la valeur attribuée aux poésies d'Ossian, dont Napoléon I^{er} et ses contemporains furent si fort engoués, et que les *celtistes* à outrance avaient invoquées comme témoignage historique.

« Erdeven, Carnac, tels que nous les voyons, ne sont-ils point assez merveilleux pour que l'imagination cherche encore à les agrandir ? »

C'est Mérimée qui le premier attira l'attention sur l'allée couverte de Gavrinis, qu'un préfet intelligent, M. Lorois, était justement en

train de faire publier. Il fut vivement frappé par le caractère si original des sculptures et il les décrit et les figure. Il les compare aux ornements bizarres et compliqués que les naturels de la Nouvelle-Zélande s'impriment sur le visage et plusieurs parties du corps ; il voit dans ce rapprochement des indices sur le degré de civilisation des constructeurs du tombeau.

Mérimée fut très préoccupé de la destruction si rapide des monuments celtiques. « Ne pourrait-on pas prendre quelques mesures pour leur conservation ; par exemple, défendre de les exploiter comme matériaux pour les routes ? Les ponts et chaussées en ont déjà brisé beaucoup dans ce pays... ». Son vœu ne devait recevoir un commencement d'exécution que quarante ans après !

Les notes si mesurées, si instructives de Mérimée, furent-elles lues et comprises en Bretagne ? On en pourrait douter. En 1847, Cayot-Delandre refait l'inventaire archéologique du Morbihan, et recommence à affirmer qu'« partout, la pierre brute et colossale était choisie et consacrée par les Gaulois pour y interroger les entrailles des victimes et pour y rendre leurs oracles en plein air, en face d'un horizon immense, n'ayant au-dessus de leur tête que la voûte des cieux ou bien au fond des bois, sous le chêne séculaire et sacré.... »

Je n'insisterai pas sur les services rendus à l'archéologie primitive par M. de Caumont et ses congrès, par tant de Sociétés et de Revues qui dès ce moment attaquèrent ces questions sous toutes leurs faces.

Les Danois s'étaient débarrassés très vite de l'influence de notre Académie celtique ; aux rêveries sur le druidisme, aux fantaisies emblématiques, aux étymologies extravagantes, Worsaae, Nilsson, Thomsen et la Société des antiquaires du Nord préférèrent les théories déduites de fouilles nombreuses et méthodiques. Ce sont eux qui réalisaient le rêve de notre Legrand d'Aussy.

On finit enfin chez nous aussi par où l'on aurait dû commencer, on ouvrit les vieux tombeaux et les morts racontèrent eux-mêmes leur histoire qu'on supposait à jamais perdue.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1862, mettait au concours le sujet suivant :

« Déterminer par un examen approfondi ce que les découvertes

faites depuis le commencement du siècle, ont ajouté à nos connaissances sur l'origine, les caractères distinctifs et la destination des monuments dits *celtiques* (menhirs, dolmens, allées couvertes, tumuli, etc.) Rechercher les différences et les analogies des monuments ainsi désignés, qui existent sur le territoire de l'ancienne Gaule, et de ceux qui ont été trouvés en d'autres contrées de l'Europe, notamment en Angleterre.

La mention honorable fut accordée à M. A. Carro, déjà connu par son *Voyage chez les Celtes ou de Paris au mont Saint-Michel, par Carnac*, suivi d'une notice sur les monuments celtiques des environs de Paris. Le prix fut obtenu par M. Alex. Bertrand qui publia des extraits de son ouvrage dans la *Revue archéologique* (1864). Sa carte montrant la distribution des dolmens sur la surface de la France eut en 1867 une seconde édition dans le Dictionnaire de cette Commission de topographie de l'ancienne Gaule qui dut sa naissance au goût de Napoléon III pour l'histoire de César et qui rendit de signalés services à l'archéologie nationale.

Mais les découvertes et les observations postérieures n'ont pas confirmé toutes ses conclusions. Nul n'avait si bien mis en évidence la nécessité de diviser les monuments dits celtiques en groupes distincts, et de renoncer à les attribuer en bloc à une même époque et à une même race. Il démontrait le vrai rôle des dolmens-tombeaux préceltiques de l'âge de pierre, primitivement recouverts d'un amas de terre et de pierres, l'origine naturelle des pierres branlantes, de certains blocs isolés, etc.

D'autre part, il rattachait les grands alignements et les dolmens aux races du Nord. « A considérer les contrées où ils dominaient, on est porté à croire que les populations qui les avaient élevés, après avoir séjourné quelque temps sur les côtes méridionales de la Baltique et occupé le Holstein et le Danemark, étaient remontées par la Suède occidentale, avaient tourné l'Angleterre, en se servant des îles comme étapes, et après avoir laissé à droite et à gauche, en Irlande et en Écosse, dans le pays de Galles et en Cornouailles, des colonies nombreuses, étaient venues s'abattre sur l'Armorique et avaient pénétré dans le cœur du pays, en remontant le cours des rivières qui se jettent, à l'ouest, dans l'Océan.

Il est vraiment singulier de voir qu'à cent ans de distance, M. Alex. Bertrand reprenait la théorie du comte de Caylus!

Presque en même temps, un archéologue suisse, le baron de Bonstetten donnait dans un *Essai sur les dolmens* une carte plus étendue de leur répartition; elle comprenait l'Europe et des indications sur l'Asie et l'Afrique; l'auteur suppose que ces monuments appartiennent tous à un peuple indéterminé qui eut le triste privilège de ne marquer son existence dans l'histoire que par l'architecture bizarre de ses tombeaux. De nombreux dessins figurent ces sépultures de l'Inde, de la Crimée et du Caucase, de la Syrie, de l'Europe septentrionale et occidentale, de l'Algérie.

Nous résumerons dans un autre chapitre ce que l'on sait aujourd'hui sur la distribution de ces tombes en pierres brutes dans le vieux monde, et nous discuterons les hypothèses les plus récentes.

Il nous reste à dire ici que c'est au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique à Paris en 1867 que le terme de monument *mégalithique*, déjà en usage au sein de la Société polymathique du Morbihan, fut définitivement adopté.

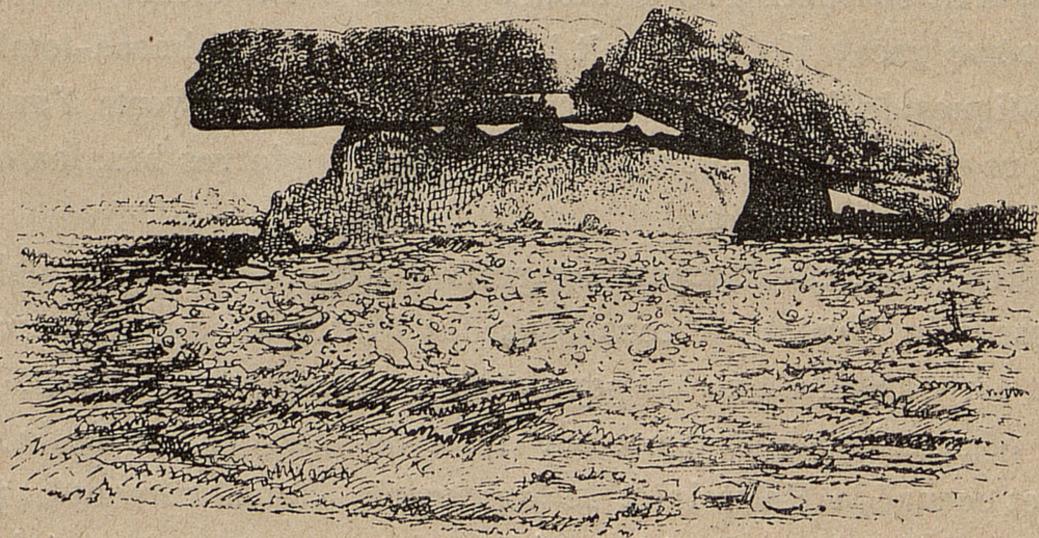


FIG. 99.

Dolmen de Vaour (Tarn-et-Garonne).

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON DE MAI 1886

Mémoires originaux.

- Histoire de la science. — Les premiers travaux sur les monuments mégalithiques, par M. E. CARTAILHAC. *Avec une gravure dans le texte.* 229
- La grotte des Balmes, près Villereversure en Revermont (Ain) par M. l'abbé BEROUD. *Avec une gravure dans le texte.* 241
- Période néolithiques. — Les métaux dans les dolmens, par M. G. CHAUVET. 251

Revue des Livres

- D^r J. MONTANO. — Voyage aux Philippines et en Malaisie, avec deux gravures dans le texte. 256
- TESTUT, TAILLEBOIS et DUFOURCET. — Les tumulus des premiers âges du fer dans la région sous-pyrénéenne. 260

Variétés

- Académie des sciences. — Recherches sur les populations actuelles et préhistoriques du Brésil; compte rendu des archives du musée national de Rio Janeiro par M. A. de QUATREFAGES. 264
- Réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. 267
- Société d'anthropologie et de géographie de Stockholm. 268

Nouvelles et Correspondance

- Congrès archéologique de France. — École d'anthropologie. — Chaire d'anthropologie à Rome. — Silex taillés du gouvernement de Novgorod, Russie. — Étude minéralogique des haches néolithiques des Landes. — Découverte archéologique dans la Gironde (note de T. DALEAU). — La plus ancienne demeure de l'homme en Amérique (note du marquis de NADAILLAC). — Haches en jadéite dans l'Amérique centrale (*idem*). — L'âge du bronze à Chypre (Max Richter). — Un tumulus de la Haute-Marne. — Le petit *Ursus spelæus* des Pyrénées. — Monuments mégalithiques. 270

Les « Matériaux » paraissent le 15 de chaque mois par livraison ornée de planches et de dessins dans le texte

PRIX DE L'ABONNEMENT, PAR AN : 15 FRANCS

Un volume : 20 francs

La librairie C. REINWALD, 15, rue des Saints-Pères, à Paris, est spécialement chargée du service des abonnements: c'est donc à elle qu'il convient d'adresser les souscriptions annuelles accompagnées de mandats de 15 francs par abonnement pour la France et les pays de l'Union postale.

LE DIX-NEUVIÈME VOLUME, TOME II DE LA TROISIÈME SÉRIE
EST MIS EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

S'ADRESSER POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION :

M. E. CARTAILHAC, à Toulouse, 5 rue de la Chaîne,

M. E. CHANTRE, à Lyon, au Muséum.

L'ART PENDANT L'ÂGE DU RENNE

PAR ED. PIETTE

Planches par MM. PILLOY et FORMANT

Un volume in-4°

CONTENANT DE NOMBREUSES CHROMOLITHOGRAPHIES

L'ouvrage, comprenant environ quatre-vingts planches, paraîtra par livraisons de dix planches, au prix de **douze francs** la livraison.

On souscrit par lettres adressées à M. PIETTE, juge, 18, rue de la Préfecture à ANGERS (Maine-et-Loire).

Les paiements auront lieu après réception de chaque livraison, en un mandat sur la poste adressé à M. PIETTE.

LA PREMIÈRE LIVRAISON EST SOUS PRESSE

LYON. — IMPRIMERIE PITRAT AINÉ, 4, RUE GENTIL